Zeitschrift: Générations : aînés

Herausgeber: Société coopérative générations

Band: 36 (2006)

Heft: 6

Rubrik: Courrier : une baisse des rentes injustifiée

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une baisse des rentes injustifiée

Le Conseil suisse des aînés est opposé au projet de la nouvelle réduction de 6,8% à 6,4% du taux de conversion minimal de la Loi sur la prévoyance professionnelle (2° pilier).

ette mesure pourrait en effet provoquer une nouvelle diminution des futures rentes du 2º pilier de 5,88% depuis l'entrée en vigueur de la première révision de la LPP et une diminution de 7,9% depuis la situation antérieure à cette révision. Les rentes servies se trouveraient toujours plus éloignées des objectifs de prestations découlant de la Constitution fédérale, au lieu de se rapprocher de ces objectifs.

Les situations actuelle et future ne justifient nullement cette réduction du taux de conversion minimal, mise en consultation par le Conseil fédéral jusqu'au 30 avril 2006. Elle ne prend pas en compte l'augmentation réelle des taux de rendement des placements observés en 2004 et 2005. Il convient de se rappeler que le taux de conversion minimal de 7,2% institué à l'o-

rigine n'a jamais été relevé lors des périodes où les rendements des placements boursiers étaient en hausse.

En s'opposant à cette mesure, le Conseil suisse des aînés manifeste la solidarité intergénérationnelle des retraités actuels envers les retraités de demain.

Gérard Heimberg, Conseil suisse des aînés

OÙ GARDER UN TESTAMENT?

Ayant rédigé un testament olographe, j'aimerais savoir à qui je dois le confier? Je pensais pouvoir le déposer chez le juge de paix, mais on m'a dit que ce n'était plus le cas. Je n'ignore pas que les notaires s'occupent des testaments, mais je n'ai pas de grands moyens. Voulez-vous avoir l'obligeance de me conseiller?

Yvonne Cuendoz, Lausanne

(Réd. On peut conserver un testament olographe, avec le lieu, la date complète, jour, mois, année et la signature à son domicile ou dans un safe. La prudence voudrait qu'on le soumette à un juriste et qu'on le confie à un notaire, surtout si les sommes léguées sont importantes.)

CONTRE LA SOLITUDE

J'ai le plaisir de m'adresser à vous car j'aime beaucoup votre magazine. Je désire contribuer à combler la solitude qui fait souvent partie de la vie des seniors. J'ai créé un espace de rencontres, à petits prix, pour qu'il soit accessible à toutes et à tous. Je vous laisse le découvrir sur le site:

www.magiques-rencontres.net. Rose-Marie Vuffray, Genève

CHAMBRE INDIVIDUELLE

Pour quelles raisons les personnes qui voyagent seules doivent-elles payer une forte majoration pour une chambre individuelle? Lors d'un récent voyage, j'ai accepté de partager ma chambre pour économiser. J'ai passé des nuits blanches. Ronflements, odeur de pieds, dentier sur la table, l'horreur! Comment est-il possible de continuer à proposer le partage des chambres?

Angèle Moginier, Genève

VACANCES EN ISLANDE

J'ai eu l'occasion d'effectuer des vacances pédestres en Islande, avec un groupe de marcheurs. Nous avons parcouru 190 km en deux semaines, sac au dos, dormant dans des écoles et dans la nature. Nous avions l'impression de marcher dans un paysage extra-terrestre. Avis aux indécis: si vous voulez passer des vacances extraordinaires, admirer des paysages hors du commun et côtoyer des gens sympathiques et chaleureux, n'hésitez pas!

Rose-M. Liniger, Prilly

FICHEZ-NOUS LA PAIX!

On prétend que les vieux coûtent 33 milliards de francs par an et qu'ils s'enrichissent. Il faudrait savoir s'ils coûtent ou s'ils s'enrichissent. S'ils sont riches à millions, comme certains le prétendent, alors ils ne coûtent rien, bien au contraire. Ils paient pour les plus démunis (...). Il est faux de dire que ce sont les vieux qui ont endetté la Confédération. C'est le fait du social et des dépenses inconsidérées. Je dirais simplement: fichez-nous la paix et laissez-nous vivre nos vieux jours tranquilles!

Nelly Morel, Les Hauts-Geneveys

D'ACCORD, PAS D'ACCORD?

Un article vous a fait réagir, vous avez aimé ou détesté? N'hésitez pas à le faire savoir en écrivant à la rédaction de *Générations*, rue des Fontenailles 16, 1007 Lausanne

Si vous nous envoyez un message, prière d'indiquer votre adresse, s.v.p.

Sur notre site internet: www.magazinegenerations.ch

BON ANNIVERSAIRE, OTHMAR!

Othmar Balzer va fêter ses cent ans le 24 juin. Nous l'avions rencontré, à Genève, il y a cinq ans, pour un article sur les seniors et l'informatique. Othmar s'était initié à internet à 90 ans, pour dialoguer par Email avec



ses amis. Le mois dernier, Othmar nous a envoyé un message pour nous donner de ses bonnes nouvelles et une photo de lui devant son ordinateur. Il précise que c'est par ce moyen qu'il a rempli sa feuille d'impôt cette année!

Cher Othmar, recevez tous nos vœux pour votre anniversaire, portez-vous bien et continuez à nous transmettre vos messages. Pour tous ceux qui voudraient en envoyer un à notre heureux centenaire, voici son adresse électronique: o.balzer@bluewin.ch